Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 14

Rubrik: Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Romont [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIIe ANNÉE. N° 14. AOUT 1909.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Réunion de la Société fribourgeoise d'Éducation, à Romont (suite et fin). — Une nouvelle méthode de langue française. — L'Edition vaticane de chant grégorien. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg, pr l'année 1908. — La fête scolaire de Fribourg. — Les cours de vacances. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis.*

RÉUNION

DE LA

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

A ROMONT

(Suite et fin.)

LE BANQUET

C'est dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville que le banquet a lieu. Le menu élaboré par le tenancier, M. Barbey, est simple, mais abondamment servi. De fait, le potage forme Maggi, les petits pâtés à la viande, le jambon fribourgeois servi sur un lit de choux parfumés, le bœuf accom-

pagné de pommes de terre nouvelles et le reste ont été trouvés très bon.

La table d'honneur réunit une belle couronne d'hôtes, représentants des autorités civiles et religieuses : M. Python, directeur de l'Instruction publique, entre M. le Dr Schmid, juge fédéral, et M. de Courten, curé de Sierre, inspecteur scolaire, délégué du Valais ; M. l'inspecteur Crausaz, président de la Société fribourgeoise d'Education, entre M. le chanoine Castella, curé-doyen de Romont, et M. Eugène Grand, conseiller national; M. Mauroux, préfet de la Glâne; M. Romain Chatton, syndic de Romont. Nous remarquons encore aux tables des invités : M. van Cauwelaert, professeur à l'Université; M. le colonel Reynold, vice-président du Grand Conseil; M. Savoy, directeur au Séminaire ; M. Dessibourg, directeur, et plusieurs professeurs de l'Ecole normale; M. Genoud, directeur du Technicum; M. de Vevey, directeur de l'Ecole d'agriculture de Pérolles; les RR. PP. Sixte, Laurent et Berchtold, Capucins; une douzaine de membres du clergé; M. Barbey, chef de service à l'Instruction publique; Mlles Daguet et Koller, inspectrices; MM. Philippe Clément, Deschenaux, Charles Grand, Meyer et Donzallaz, membres du conseil communal de Romont.

MM. les inspecteurs scolaires Dévaud, Currat, Barbey et Bonfils, ainsi que plusieurs membres du clergé, sont dans la salle, au milieu des instituteurs et institutrices de leur arrondissement respectif.

Mais sur la scène, un beau vieillard aux cheveux blancs, à la taille encore droite et à la démarche encore sûre, attirait tous les regards : c'est M. Georges Savoy, le vétéran de Tatroz, le doyen des instituteurs fribourgeois, dont les autorités veveysannes et, surtout, la paroisse d'Attalens, ont fêté l'autre jour si généreusement les noces d'or. M. Georges Savoy eut la primeur des compliments, des vœux et des fleurs que Romont prodigua à ses hôtes d'un jour. Tandis que deux charmantes fillettes remettaient au jubilaire un riche cadeau, *M. Barbey*, inspecteur scolaire de la Veveyse, adressait à M. Savoy une allocution cordiale, affectueuse et vraiment touchante. Voici en quels termes s'est exprimé M. Barbey :

Monsieur le Président,
Vénérés membres du clergé,
Mesdames et Messieurs,

Le Comité de la Société fribourgeoise d'Education m'a chargé d'une tâche à la fois agréable et difficile : agréable, car il m'est doux, en

présence de cette nombreuse et honorable assemblée, de proclamer les mérites d'un instituteur dévoué du VIIme arrondissement ; difficile, car quelques minutes ne suffisent pas à retracer une carrière d'un demi-siècle.

Eh bien ! le corps enseignant fribourgeois a le bonheur de posséder un de ces braves serviteurs qui a consacré cinquante années à la noble cause de l'éducation et de l'instruction de l'enfance : c'est M. Georges Savoy, instituteur à Tatroz.

Le 12 avril 1859, il entrait en fonctions comme instituteur à Vuarrat. La charge pénible du binage avec l'école de Tatroz, distante d'environ 3 kilomètres, un modeste traitement annuel de 400 fr., n'était certes pas de nature à encourager un débutant. Mais M. Savoy avait 20 ans, de l'ardeur et par-dessus tout l'amour de sa vocation. Aussi triompha-t-il de toutes les difficultés. En 1875, c'est-à-dire 16 ans plus tard, le binage fut supprimé et le traitement porté à 600 fr. Actuellement, il est de 1 500 fr.; 1 650 avec la prime d'âge : ce qui montre la grande sollicitude de nos autorités à l'égard du personnel enseignant.

Ce fut alors que M. Savoy s'installa dans la nouvelle maison d'école de Tatroz. Aujourd'hui encore, avec un dévouement admirable, il dirige cette même école avec 58 élèves. Avouons, Mesdames et Messieurs, que pour un septuagénaire, ce n'est pas précisément un poste de repos! Le bel enseignement pour ceux qui se plaignent avec une trentaine d'élèves et cinq ou six ans de services! Que d'événements se sont succédé pendant ce demi-siècle! Que d'obstacles à surmonter, de difficultés à vaincre, de périodes pénibles à traverser! Personne ne le comprend mieux que vous, chers instituteurs, chères institutrices! Notre vénéré jubilaire a dû dire adieu à tout un passé : les anciens collègues ont disparu, une nouvelle génération d'éducateurs a surgi et lui seul, le vétéran, pareil au chêne de la forêt, est resté debout, fort, robuste, vigoureux! Disparus aussi les anciennes méthodes, les vieux manuels, ces compagnons auxquels on s'attache comme à des amis. M. Savoy a fait généreusement le sacrifice de cette séparation; il ne s'est pas attardé à discuter sur la valeur des innovations pédagogiques; il n'a pas voulu condamner un système d'enseignement avant de l'avoir expérimenté. Doucement, volontairement, il s'est laissé emporter par le courant du progrès; il n'est pas resté en arrière comme une épave inutile enlizée dans la vase de la routine. Il a fait tout son possible pour s'assimiler les méthodes nouvelles. M. Currat, inspecteur, M. Oberson, préfet de la Veveyse, ont constaté comme moi sa bonne volonté.

Dans le paisible village de Tatroz, trois générations se sont succédé sur les bancs de son école. Jugez du prestige d'un maître qui a éduqué et instruit tous les habitants d'une localité! Comme le laboureur, debout au milieu de son champ, il a vu avec satisfaction ou inquiétude parfois le grain de la bonne parole germer, lever, grandir, mûrir. La moisson, il ne l'a pas faite gerbe par gerbe; les anges l'ont portée dans les greniers célestes où elle forme une abondante et prodigieuse récolte qui se retrouvera un jour; mais par ci, par là, il a glané quelques épis laissés par les moissonneurs : d'abord, la satisfaction du devoir accompli, le succès dans un examen, une augmentation de traitement, la joie de voir ses anciens élèves, dociles à ses conseils, suivre le chemin de l'honneur et du devoir. Cinquante ans d'enseignement dans sa commune d'origine! C'est un fait presque unique dans les annales pédagogiques du canton. Pour une fois, M. Savoy a fait mentir le proverbe qui dit : « Nul n'est prophète chez soi »!

Qui comprendra jamais la somme de travail, de fatigues et de

patience que représente un demi-siècle d'enseignement! 20 000 demi-jours de classe! 60 000 heures de travail sans compter la préparation des leçons et la correction des cahiers.

En vrai éducateur chrétien, M. Savoy a placé la piété à la base de sa conduite et de son enseignement. M. le Doyen d'Attalens disait, il n'y a pas longtemps : « M. Savoy est un homme de foi ». Quel beau témoignage! Puisse-t-on le donner toujours et à tous les instituteurs fribourgeois.

S'adressant ensuite à M. Savoy, M. Barbey continue :

La modestie a été votre vertu dominante. Vous avez accompli vos devoirs d'instituteur scrupuleusement, sans bruit, sans éclat. Vous vous êtes distingué par votre exactitude, votre travail persévérant et consciencieux. Aussi votre école occupe-t-elle un rang très honorable dans la classification cantonale. Je ne puis passer sous silence votre entière soumission à tous vos supérieurs. Un désir pour vous est un ordre. Puis quelle bonté, quelle simplicité, quel heureux caractère! Que j'aime à vous voir, beau vieillard, toujours souriant, toujours de si bonne humeur au milieu de vos chers élèves. En présence de votre vie toute de travail, de dévouement, nous éprouvons un sentiment de respect, de vénération. Aux heures de découragement, nous penserons à vous qui avez lutté 50 ans pour la noble cause de l'éducation. Ce jour de fête, ce jour de gloire, vous l'avez mérité par votre vie humble, modeste, cachée. Mais vous qui avez toujours accompli courageusement vos fonctions en vue de plaire à Dieu, songez que si notre démonstration est éphémère, une récompense infiniment plus belle et plus durable vous attend dans le ciel où vous n'aurez plus de classe à faire. Soyez félicité pour votre noble persévérance! Soyez assuré que le corps enseignant fribourgeois tout entier est aujourd'hui dans l'allégresse et qu'il s'associe à moi pour vous exprimer ses vœux de santé et de bonheur.

Daignez accepter le modeste souvenir qu'il vous offre comme un gage de sa respectueuse sympathie. Ecoutez encore une fois le cri de notre admiration : Vive M. Savoy, buvons à sa santé, à son bonheur!

Une longue salve d'applaudissements salue les belles paroles de M. Barbey et le vénérable jubilaire.

M. Morel, instituteur à Bossonnens, remercie, au nom de M. Savoy, les autorités et le corps enseignant de leur délicate attention à l'égard du doyen d'âge des instituteurs.

Voici le discours de M. Morel :

MESDAMES ET MESSIEURS,

Ce ne serait pas à moi à prendre la parole au milieu de cette assemblée, ce serait plutôt à notre vénéré Collègue, M. Georges Savoy, instituteur à Tatroz. Mais ses cheveux ont blanchi au milieu de l'enfance confiée à ses soins; ses forces se sont affaiblies sous le poids de cinquante ans d'enseignement voués généreusement au service du pays pour la noble cause de l'instruction et de l'éducation. Aussi, répondant à sa demande et à celle de mes supérieurs, je me fais ici son interprète pour venir remercier tous ceux qui ont voulu marquer le souvenir de son jubilé pédagogique par des dons généreux.

Merci d'abord au Haut Conseil d'Etat pour son témoignage de

reconnaissance et de gratitude à l'adresse de ce maître humble qui a travaillé si longtemps dans le champ parfois aride de l'école populaire. Le souvenir offert est encore une marque de la haute estime que cette autorité a pour les éducateurs du peuple. Il honore grandement le jubilaire et tout le corps enseignant fribourgeois. Puisse ce cinquantenaire faire éclore de nouvelles vocations pédagogiques afin d'élever plus haut encore le degré de développement intellectuel et moral de notre cher canton!

Merci de même aux membres du corps enseignant pour cette belle preuve de sympathie et de solidarité à l'égard de leur doyen d'âge. Oui! des bords de la Veveyse aux rives de la Singine; de la plaine de la Broye aux monts de la Gruyère, tous se sont montrés très généreux. Les cadeaux présentés touchent profondément notre vénéré jubilaire.

Haut Conseil d'Etat,
Membres du corps enseignant,

Au nom de M. Georges Savoy, merci et reconnaissance! (*Bravos prolongés.*)

Telle fut la préface du banquet, échange de paroles émues et cordiales, assaut de sentiments délicats et affectueux à l'adresse du vétéran du corps enseignant fribourgeois.

La partie oratoire qui suit, riche aussi en nobles et éloquentes paroles, est dirigée d'une façon magistrale par un major de table vraiment à la hauteur de ses difficiles fonctions. Doué d'un véritable esprit d'à-propos, allié à une chaude éloquence, le tout couronné par un tact parfait, *M. Dessarzin* réalise l'idéal du major de table tel qu'il convient de l'être à nos fêtes pédagogiques.

M. Dessarzin inaugure sa tâche en donnant lecture de télégrammes ou lettres d'excuse de Mgr Tremp, président de la Société suisse d'Education; de M. le professeur Brunhes; de MM. les inspecteurs Perriard et Greber; de M. l'abbé Snell. Puis il donne la parole à *M. Charles Grand*, instituteur à Romont, pour le toast à l'Eglise.

M. Grand prononce le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'ouvrir la série des toasts en acclamant, au nom de la Société fribourgeoise d'Education, notre mère, la sainte Eglise, dans la personne de Pie X, de Mgr Deruaz et dans le clergé du diocèse.

Et tout d'abord, je salue Pie X, l'illustre pontife qui, semblable à un phare lumineux et gigantesque, projette sur le monde entier une si éclatante lumière. En ces temps d'erreurs et de ténèbres, l'auguste figure du Pape apparaît douce, calme et sereine, dans sa science, dans sa bonté et dans sa charité. Je le salue dans son immortelle encyclique *Pascendi*, où, d'un trait de plume, il confond les erreurs des modernistes, et jette le désarroi dans le camp de la libre-pensée! Je le salue dans l'affection toute spéciale qu'il voue à notre établissement d'instruction supérieure, l'Université de Fribourg! Je le salue encore dans son immense charité envers les victimes de la catastrophe de Messine.

Je le salue enfin et je l'acclame avec les 60 000 Français qui ont pris part aux fêtes inoubliables de la béatification de Jeanne d'Arc. A lui notre dévouement! A lui notre fidélité inébranlable! A lui nos chaleureux vivats!

Je salue aussi le bon vieillard à qui sont confiées les destinées du diocèse de Lausanne et Genève. Malgré son grand âge et une cécité presque complète, il ne cesse de nous donner, à nous éducateurs de la jeunesse, des témoignages de sympathie et de tendre sollicitude. Si, aujourd'hui, nous n'avons pas le bonheur de le posséder au milieu de nous, du moins avons-nous la consolation de saluer son digne représentant. En votre nom, Mesdames et Messieurs, je prie ce représentant d'offrir à Monseigneur l'hommage de notre reconnaissance pour tous les conseils, toutes les directions et tous les encouragements qu'il donne à la Société fribourgeoise d'Education. Je prie encore ce représentant de dire à Monseigneur combien ces chers instituteurs ont été émus des douloureuses épreuves dont son cœur d'évêque a été affligé dans le cours de l'année.

Je salue enfin le clergé du diocèse, tous nos bons prêtres, nos vénérables curés de paroisse qui sont les auxiliaires les plus dévoués de l'instituteur dans la noble cause de l'éducation et de l'instruction. Il faut le dire, à l'honneur du canton de Fribourg, chez nous, le prêtre et l'instituteur se connaissent, se comprennent et s'appuient. Cela provient, sans doute, de leurs sympathies réciproques, de la similitude de leurs fonctions, comme aussi de l'unité de vues et du but. Est-il besoin d'ajouter que si nos prêtres aiment l'école, c'est parce que celle-ci est l'atelier de l'intelligence, le foyer de l'éducation et de l'instruction. Du reste, l'Eglise tout entière aime l'école parce que son divin Fondateur aimait les petits d'un amour de prédilection.

A Pie X, à Mgr Deruaz, au clergé du diocèse, à nos bons curés de campagne, mon toast le plus chaleureux! (*Applaudissements.*)

M. Pinaton, professeur à l'Ecole secondaire de Romont, répond, au nom de l'Eglise et du clergé, au toast vibrant de M. Grand.

Monsieur le Directeur de l'Instruction publique,
Messieurs les membres du corps enseignant,
Mesdames et Messieurs,

Désigné par quelques facétieux de bien vouloir répondre aux paroles que vous venez d'entendre, je me rappelle tout naturellement une phrase du chœur exécuté ce matin : « Notre œuvre est grande et nous sommes petits ». En considérant la tâche qui m'est dévolue, je m'appliquerais, en effet, volontiers ce vers connu du célèbre barde breton : « T'es bien trop petit, mon ami! »

Eh bien ! Messieurs, c'est aussi en petit que je veux parler. Me reportant par la pensée à l'âge heureux où j'étais sur les bancs de l'école primaire, je saurai mieux, me semble-t-il, trouver les accents qu'inspirent la reconnaissance. Et cette reconnaissance que je sens si vive en mon âme pour les artisans de ma première formation intellectuelle, jointe au mérite de l'acte d'obéissance que j'accomplis en ce moment, me grandira un peu, j'espère, et me rendra plus digne de l'honneur insigne qui m'était réservé.

Messieurs, ces jours derniers, il nous arrivait de France l'écho sinistre d'un suicide d'enfant de 14 ans, prémédité avec une écœurante pré-

cision. Peu après, plusieurs cas semblables se produisaient dans d'autres villes de ce même pays. Un frisson d'horreur secoue l'Europe entière à la nouvelle de telles abominations. Mais quelles que soient l'extrême perversion et la lâche veulerie dans lesquelles aient pu tomber ces enfants, elles ne peuvent que nous inspirer une profonde pitié. Ces pauvres jeunes gens ne se sont pas suicidés. De fait, en toute vérité, ils ont été tués, tués par les infâmes promoteurs d'une école sans Dieu, sans foi, sans morale et sans honnêteté.

Mesdames et Messieurs, il est bon, en vertu de la loi des contrastes, de faire ressortir ces ombres, si noires qu'elles soient. Elles mettront d'autant plus en relief et en valeur le tableau consolant que nous offre l'école fribourgeoise contemporaine.

Oui, Messieurs, rendons à Dieu d'infinies actions de grâces de nous avoir doté de l'école chrétienne et d'avoir épargné à notre pays d'aussi désastreux exemples.

Mais rendons grâces aussi aux vaillants ouvriers de notre instruction populaire et tout particulièrement au premier artisan de notre progrès scolaire actuel : M. le Directeur de l'Instruction publique. « M. le Directeur de l'Instruction publique, ce n'est pas vous qui auriez répondu à M. Barrès, à la Chambre française, à l'instar de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique : « Il nous faut une morale qui évolue, la vôtre est immobile ! » Vous avez voulu, au contraire, asseoir toutes vos œuvres d'enseignement supérieur, secondaire, primaire, professionnel, industriel ou ménager sur l'idée chrétienne. Vous n'avez pas craint l'immutabilité du principe de la morale chrétienne pour les enfants et les jeunes gens confiés à votre sollicitude, sachant fort bien que si ces principes sont immuables, c'est parce qu'ils sont en Dieu, et que, dès lors, ces principes n'ont d'autres évolutions qu'en s'écartant de Dieu et, par conséquent, de la source du vrai et du bien. Or, je vous le demande, cette idée chrétienne, placée si judicieusement à la base de l'enseignement, a-t-elle entravé en quelque façon l'essor et le progrès de cette instruction ? Parce que le catéchisme et l'histoire sainte ont une place d'honneur dans nos programmes, parce que le prêtre joint son influence dans l'école à celle de l'instituteur, s'ensuit-il que nous soyons des rétrogrades et des arriérés ? Au contraire, à l'heure actuelle, notre canton peut se vanter à bon droit d'être un des premiers dans le domaine de l'instruction, et en tête même de la civilisation pour plusieurs institutions nouvelles que nous envie l'étranger, et dont nous sommes redevables, après Dieu, à l'initiative intelligente de notre haute autorité scolaire supérieure.

Au nom de Dieu dont nous sommes les représentants, au nom du clergé fribourgeois, au nom de la jeunesse studieuse, soyez béni, M. le Directeur de l'Instruction publique, pour tout le bien que vous avez fait ; soyez remercié pour l'honneur si grand que vos œuvres ont fait rejaillir sur le canton de Fribourg.

Notre corps enseignant, choisi et dirigé par vous, ne peut être qu'un corps d'élite et de valeur incontestable. Chers instituteurs, si vous vous êtes voués à la carrière de l'enseignement, ce n'est certes pas pour en recueillir de grands avantages matériels, c'est que vous y avez été appelés par une vocation sérieuse, et voilà pourquoi votre apostolat est si fructueux et si fécond. Par vos leçons et vos exemples, vous apprenez aux enfants à aimer et à servir Dieu afin de mieux servir le pays.

Je bois donc à cette union toujours plus intime au corps enseignant et du clergé pour le plus grand bien de l'éducation et de l'instruction.

Vive M. le Directeur de l'Instruction publique ! Vive le corps enseignant du canton de Fribourg ! (*Applaudissements.*)

Le toast à la patrie est porté par un enthousiaste à l'âme ardente et au langage fleuri, *M. Pittet*, instituteur à Mézières, qui fait du pays qu'il aime un tableau riant et enchanteur. Cette Suisse que les aïeux ont rendu libre et forte, cette terre fribourgeoise sur laquelle croissent tant de belles œuvres, que les petits-fils des vaillants ancêtres sachent les conserver dans la voie de l'honneur. La fidélité aux traditions, telle est la source de tout progrès durable, s'écrie M. Pittet en terminant, qui boit aux hommes d'énergie et de foi auxquels sont confiées les destinées de la patrie. (*Bravos.*)

A ce moment se passe une scène que l'on voit se renouveler avec plaisir à chaque fête de la Société d'Education. Trois fillettes, gracieuses en leur toilette, ceintes d'écharpes aux couleurs fédérales, cantonales et romontoises, s'approchent de M. le Directeur de l'Instruction publique et lui offrent un splendide bouquet, que l'une d'elles accompagne d'un gentil compliment dont voici les principaux passages :

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Directeur de l'Instruction publique,

C'est un beau jour pour la jeunesse scolaire que celui où il lui est donné de fêter en la personne de Monsieur le Directeur de l'Instruction publique, le premier magistrat du canton, puis tant de prêtres et d'amis de l'école unis dans un même sentiment de dévouement infatigable à la cause de l'avenir de l'enfance.

C'est un spectacle plein d'enseignement pour nous que ce groupement de tant d'intelligences d'élite, de tant de nobles cœurs, autour de la haute magistrature cantonale, dans une seule préoccupation : l'avenir de la génération nouvelle.

C'est sous l'empire de cette pensée générale que vous avez quitté pour un instant vos nombreuses et graves occupations. Aussi, cette sympathie si bienveillante, cette protection et ces sacrifices sans cesse renouvelés, excitent-ils notre vive et profonde gratitude et nous amènent-ils à vous promettre ici, au nom de toute la jeunesse des écoles, de correspondre toujours mieux, par notre esprit de travail, par notre sentiment de fidélité au devoir, à votre zèle et à votre dévouement. Les forces d'En Haut nous aideront à marcher courageusement dans la voie du bien et du devoir.

Je voudrais trouver des phrases éloquentes pour vous prouver que nos sentiments sont bien ceux que vous êtes en droit d'attendre de nous; mais hélas ! je suis si peu savante et il faudrait vous dire un si beau merci. Je me contenterai donc de vous dire du fond de mon cœur : Merci mille fois pour votre sollicitude et votre grande bonté. Les fleurs que nous vous offrons remplaceront les fleurs de rhétorique que nous ne connaissons pas. Elles seront l'emblème d'un autre bouquet invisible : notre reconnaissance à l'égard du magistrat dévoué et de tous ceux qui s'appliquent à faire de nous de bons citoyens, des femmes capables et dévouées, une génération pieuse, instruite, saine et vigoureuse. Daigne le Tout-Puissant bénir cette fête et en faire sortir un nouveau bien pour notre cher canton de Fribourg.

M. Python répond aux aimables paroles qui viennent de lui être adressées par quelques mots d'encouragement et par quelques conseils empreints d'une charmante simplicité. Il s'adresse ensuite au corps enseignant dans une de ces improvisations qui captivent par les fortes leçons qui s'en dégagent.

M. Python fait deux parts dans les assemblées annuelles de la Société d'éducation : celle du travail de la matinée qui l'intéresse et le réjouit, et celle du banquet..... et des compliments, qu'il se défend de mériter et qui le font souffrir. Des protestations accueillent cette boutade de l'honorable magistrat fribourgeois.

M. Python n'en reconnaît pas moins avec joie que de grands progrès ont été réalisés en pays fribourgeois. Tous ceux qui parcourent le canton de Fribourg en ont été frappés et ne tarissent pas d'éloges à notre égard. Mais il ne faut pas s'arrêter en route. Ce bien-être général, constaté un peu partout, il s'agit de le développer, de l'assurer. Or, l'école est le meilleur instrument pour travailler à la formation morale, intellectuelle de la société. D'ailleurs le champ du progrès tient, chez nous, semble-t-il, de la configuration du sol. Il y a des hauts et des bas. C'est ainsi que nous étions, en 1907, presque au sommet de l'échelle des cantons pour les examens pédagogiques du recrutement; par contre, l'année dernière, nous avons fait un pas en arrière. Une amélioration s'impose : Rien ne nous empêche de l'accomplir. Autrefois, les luttes, en Suisse, s'exerçaient sur le terrain confessionnel; maintenant, c'est sur le terrain de l'école qu'il faut combattre sans relâche. Tandis que, dans d'autres pays, l'injustice et les tracasseries gênent le progrès, dans notre Suisse, nous pouvons instruire nos enfants dans les sentiments que nous ont légués nos ancêtres et que nous avons à cœur de transmettre à nos descendants. L'école a malheureusement à compter, chez nous, avec trop de préjugés et d'ennemis. Lorsqu'on nous parle de la décadence des races latines et qu'on l'attribue à l'esprit religieux, nous avons raison de protester; car, si cette décadence existe, il faut en faire remonter la cause non à notre foi, mais à l'école populaire beaucoup plus appréciée chez les peuples germaniques que dans les nations latines. Du reste, le canton de Fribourg a repris sa place dans la famille helvétique. Cette place, nous voulons la conserver et la développer. Le pays compte pour cela sur le dévouement à toute épreuve des instituteurs, qui seront ainsi les artisans tenaces et habiles de l'esprit d'ini-

tiative et de l'énergie de la volonté nécessaires aux nouvelles générations.

C'est à la prospérité morale, intellectuelle et matérielle des éducateurs fribourgeois que M. Python, longuement acclamé, lève son verre.

Le cantique suisse, chanté debout par l'assistance, sous la direction de M. le professeur Bovet, scelle dignement les patriotiques paroles de M. le conseiller d'Etat Python.

A *M. Pythoud*, instituteur à Torny-le-Grand, est échu l'honneur de souhaiter la bienvenue aux hôtes de la Société d'Education.

M. Pythoud remercie tout d'abord les délégués des cantons confédérés, les représentants de l'Université de Fribourg, d'avoir bien voulu répondre à l'invitation du Comité de la Société d'Education. Son salut s'adresse tout spécialement à la Société sœur du Valais qui poursuit, par des voies plus rudes encore que les nôtres, le même idéal, le même but.

M. Pythoud ne manque pas d'acclamer la présence de M. le juge fédéral Schmid, un ami fidèle de la Société fribourgeoise d'Education. Il termine par un hommage d'admiration à l'adresse de l'Université si dignement représentée par M. le professeur van Cauwelaert, et à l'adresse de son fondateur, M. le conseiller d'Etat Python.

M. le juge fédéral *Schmid*, invité par *M. Dessarzin*, major de table, à prendre la parole, déclare qu'aussi longtemps qu'il habitera les bords riants du Léman, il viendra se retremper aux belles et réconfortantes manifestations des instituteurs fribourgeois. M. Schmid célèbre, en termes très flatteurs, le canton de Fribourg et ses établissements d'instruction. Il témoigne hautement de son admiration pour les magistrats si distingués et si consciencieux qui impriment un si magnifique essor au progrès en terre fribourgeoise. Il cite en passant la belle devise inscrite au-dessus de la porte de la salle des assises de Romont : « Pour la gloire de Dieu et le bien de la patrie », devise dont s'inspirent nos hommes d'Etat dans l'accomplissement de leur mission.

L'orateur voit dans les succès obtenus à Fribourg l'éclatante justification de l'éducation chrétienne et patriotique. Il félicite chaudement le gouvernement de Fribourg de sa clairvoyance, de son intelligence des besoins modernes, du souci qu'il a de sa responsabilité. Et faisant allusion aux attaques dont nous sommes l'objet dans certaine presse, le spirituel magistrat ajoute finement que les guêpes ne s'attachent pas aux mauvais fruits. « Que Dieu bénisse l'œuvre

bonne et belle du canton de Fribourg! *Sursum corda, numquam retrorsum,* s'écrie en terminant M. Schmid. (*Longs applaudissements.*)

M. Chatton, syndic de Romont, souhaite, au nom du conseil communal, la bienvenue à la Société d'Education. La ville de Romont, dit-il, s'est toujours beaucoup intéressée à la cause de l'éducation et de l'instruction. Elle se réjouit aujourd'hui encore de témoigner sa sympathie au corps enseignant, par un accueil simple mais cordial, fidèle en cela à son bon renom d'hospitalité.

M. Chatton est heureux de donner une sanction à ses paroles, en octroyant à la Société d'Education, au nom des autorités romontoises, des bouteilles de vin d'honneur. Il boit à la santé des instituteurs et des institutrices et au succès de la Société d'Education. (*Bravos.*)

M. Dessarzin, major de table, remercie, au nom de la Société d'Education, le syndic et le conseil communal de Romont pour leur généreuse et délicate attention. Il remercie également la population romontoise tout entière de la part qu'elle a prise au succès de la fête de ce jour.

M. de Courten, inspecteur scolaire du district de Sierre, apporte au corps enseignant fribourgeois les vœux de la Société valaisanne d'Education. Le sympathique délégué du Valais couvre de fleurs nos institutions, et le brillant essor des œuvres religieuses et des œuvres d'éducation en pays fribourgeois. Il conclut à la fausseté de la légende suivant laquelle le progrès moral ne pourrait marcher de pair avec le progrès religieux. (*Applaudissements.*)

M. Dessarzin donne ensuite la parole à M. le professeur *van Cauwelaert,* qui célèbre le sentiment de solidarité qui doit unir les représentants des trois enseignements primaire, secondaire et supérieur. Il montre éloquemment que la part la moins belle n'est pas celle des instituteurs, qui sont les vrais éducateurs du peuple. Touchant à l'évolution actuelle de la pédagogie, le savant professeur en tire les plus heureux auspices pour l'avenir de l'école. Il salue les temps prochains où la formation du corps enseignant, jadis si négligée, s'achèvera sur les bancs de l'Université! En attendant, l'orateur invite les instituteurs et les institutrices à profiter des avantages que leur offrent les riches collections et le dévouement du directeur du Musée pédagogique. (*Bravos.*)

Pour teminer la série des toasts, *M. le colonel de Reynold,* avec l'humour et l'esprit d'à-propos qui le caractérisent, adresse quelques courtoises paroles aux institutrices dont

il apprécie le dévouement à la cause de l'école. L'éducation des enfants du peuple, dit-il, n'est pas une petite affaire. C'est une tâche qui demande du courage, de l'esprit de sacrifice et, par dessus tout, l'amour de l'enfance et du pays. M. de Reynold se réjouit de la concorde parfaite qui ne cesse de régner entre les autorités civiles, religieuses, laïques et le corps enseignant, et cela pour le plus grand bien de tous. Pour finir, M. le colonel de Reynold tresse une couronne de louanges à M. Grand, instituteur, qui a trouvé de si magnifiques accents en l'honneur de Pie X, dans son toast à l'Eglise. (*Longs applaudissements.*)

Grâce à l'ambiance de bonne humeur et de cordialité qui ne cessa de régner dans la salle, le banquet, animé du plus bel entrain, s'acheva sur les bonnes paroles de M. de Reynold. Pendant toute la durée du repas, les convives furent charmés et tenus en gaieté par les excellentes productions de la fanfare de Romont, qui s'est vraiment dépensée dans cette journée. Les beaux chants des chorales de districts furent aussi très appréciés. Citons, entre autres, la *Cigale et la Fourmi* des instituteurs de la Gruyère, directeur M. Corboz, instituteur à Broc; *Ashavèrus* ou le Juif errant, morceau difficile, parsemé d'embûches et de traquenards, dont les instituteurs de la Broye, sous l'habile direction de M. Gendre, instituteur à Cheiry, triomphèrent avec beaucoup de succès. Ce dernier chant est une composition inédite d'un enfant de la Broye, musicien de grand talent, M. J. Marmier, à Estavayer, Très goûté aussi le morceau exécuté par les instituteurs de la Sarine, directeur : M. Galley. Le chœur final, *le Sapin géant*, donné par les instituteurs glânois, directeur : M. le professeur Pinaton, produisit aussi un bel effet d'ensemble. Que dirions-nous du chant des normaliens dirigés par leur professeur, M. Bovet, sinon que ce fut vraiment le *clou* de la partie musicale de la journée. Voix jeunes et fraîches, bien timbrées et surtout bien harmonisées, sûreté d'exécution, rigoureuse observation des nuances et du rythme, rien n'a laissé à désirer. Aussi, les *Martyrs* des élèves de l'Ecole normale furent-ils écoutés religieusement et vigoureusement applaudis. Honneur au directeur et aux jeunes exécutants!

M. Dessarzin, major de table, déclare la partie officielle de la fête terminée. C'est au tour maintenant de la franche camaraderie, de la gaieté parfois un peu bruyante mais toujours de bon aloi, de se donner carrière. Fusées de rire sonore, joyeuses interpellations de la rue, patriotiques refrains au fond d'un café, se font entendre à qui mieux mieux.

Chacun échange ses impressions de la journée en tout point réussie et se déclare satisfait. Les vieux amis d'autrefois, les anciens camarades de l'Ecole normale trinquent en chœur le verre de l'amitié. Nos fêtes pédagogiques n'offriraient-elles que le plaisir et l'agrément de se revoir et d'échanger de cordiales paroles, qu'elles auraient toujours leur raison d'être. Rien n'est propre à faire oublier la fatigue de l'enseignement, à tendre à nouveau le ressort parfois détendu de la volonté, comme le contact de fidèles compagons d'armes avec lesquels on partage les mêmes peines, les mêmes ennuis, les mêmes consolations aussi. De la fusion des cœurs et des aspirations poursuivant le même idéal, naissent le véritable esprit de solidarité, l'union, la force, le progrès.

Avant de s'abandonner aux affectueux épanchements de la séparation, instituteurs et institutrices, membres de la Société de secours mutuels, se réunissent dans un local de l'Hôtel-de-Ville. M. Barbey, chef de service, l'actif et infatigable président de la Société, donne un aperçu du rapport sur la marche de l'Association pendant le premier exercice 1908-1909. La nouvelle Société fait des progrès réjouissants puisqu'elle compte actuellement 200 membres actifs. Les comptes présentés par le dévoué caissier, M. Villard, instituteur à Fribourg, sont lus et approuvés. De chaleureux remerciements sont adressés à M. Villard, pour l'activité et la ponctualité dont il fait preuve dans l'exercice de ses délicates et importantes fonctions.

Telle fut la journée de Romont, du 1er juillet 1909. Journée pleine de promesses pour l'avenir de la pédagogie et de l'école fribourgeoise; journée où Dieu, l'Eglise, la patrie, le clergé, les autorités, l'instituteur furent tour à tour célébrés et loués. Puisse-t-il de cette cohésion toujours plus grande des forces vives de la nation, sortir un renouveau de vigueur et de féconde activité dans le champ toujours si vaste du progrès moral, intellectuel et matériel de nos populations.

Fribourg, le 8 juillet 1909. A. BONDALLAZ, *inst.*

Ne détruisez jamais les bons journaux et ne les entassez pas non plus dans un coin de votre maison, où ils seraient relégués pour n'en plus sortir. Le bon journal c'est de l'or, et l'or ne sert que s'il roule. Plus il roule, mieux cela vaut. Le bien que vous fait le bon journal il peut le faire à d'autres; la bonne idée que vous y avez puisée, d'autres peuvent l'y trouver; la vérité qu'il vous a enseignée, d'autres peuvent l'y apprendre. *(Annales catholiques.)*